



École de Sainte-Luce – Des Bois-et-Marées – Lévesque  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS**  
**2024-2025**

**PROCÈS-VERBAL de la rencontre tenue le mardi 10 septembre 2024, à 19h00,  
à l'école des Bois-et-Marées, local 120.**

---

**PRÉSENCES** : Voir le document joint.

---

**1. Mot de bienvenue**

Madame Annie-France Guay, directrice de l'école, souhaite la bienvenue aux parents présents à la rencontre. La séance débute à 19h00.

**2. Nomination d'une ou d'un secrétaire d'assemblée**

Il est proposé par madame Stéphanie Soucy, appuyé par madame Alexandra Katancevic, que madame Karine Morissette soit désignée secrétaire d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Annie-France Guay procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyé par madame Stéphanie Soucy, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée général du 12 septembre 2023**

Madame Annie-France Guay fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2023. Aucune modification n'est apportée au document. Il est proposé par madame Nancy Carrier, appuyé par madame Joannie Martin, d'adopter le procès-verbal tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

**5. Survol du rapport annuel de l'école pour 2022-2023**

Madame Annie-France Guay présente le rapport annuel qui a été produit pour l'année 2023-2024. Ce dernier rappelle les séances tenues par le conseil d'établissement, les activités et les décisions prises pour l'année scolaire 2023-2024, ainsi qu'un compte-rendu sur la réussite des élèves des trois écoles.

## **6. Informations sur les différents comités**

### **6.1 Conseil d'établissement**

Madame Annie-France Guay explique le rôle du Conseil d'établissement, qui consiste à participer essentiellement aux décisions importantes concernant l'établissement scolaire et les élèves. Étant donné la fusion des deux écoles, un sondage a circulé auprès des parents à savoir la formation du conseil d'établissement et la majorité ont voté qu'il est le même nombre de personnes pour la formation du CÉ.

### **6.2 Organisme de participation des parents (O.P.P.)**

Madame Annie-France Guay explique le rôle de l'Organisme de participation des parents (O.P.P.), dont la fonction est de réaliser divers projets et activités en collaboration avec le personnel de l'école.

### **6.3 Comité de parents**

Madame Nancy Carrier nous communique des informations sur le fonctionnement du Comité de parents du Centre de services scolaire des Phares. Ce comité est composé de parents désignés des différents conseils d'établissements et joue un rôle consultatif sur les décisions prises par le conseil d'administration du CSS des Phares. Madame Carrier signifie son intention d'être élu encore cette année et mentionne son intérêt à ce que d'autres parents l'accompagnent dans les réunions pour qu'il y ait de la relève pour Bois et Marée.

## **7. Remerciements aux personnes dont le mandat au conseil d'établissement se termine**

Des remerciements sont adressés à madame Stéphanie Soucy pour son implication dans le conseil d'établissement, son mandat venant à échéance cette année.

## **8. Élections**

### **8.1 Proposition pour la nomination d'un président d'élection**

Il est proposé par madame Stéphanie Soucy, appuyé par madame Karine Morissette, que madame Joannie Martin agisse à titre de présidente d'élection. Cette dernière accepte.

### **8.2 Proposition pour la nomination d'une secrétaire d'élection**

Il est proposé par madame Stéphanie Labrie Bacon, appuyé par madame Joannie Martin, que monsieur Francis Belleville agisse à titre de secrétaire d'élection. Ce dernier accepte.

### 8.3 Proposition pour la nomination de deux scrutateurs

Il est proposé par madame Joannie Martin, appuyé par madame Karine Morissette, que mesdames Nancy Carrier et Annie-France Guay agissent à titre de scrutatrices en cas de vote. Ces dernières acceptent.

### 8.4 Élections aux postes des représentants au CÉ 2023-2024 (Article 42 LIP)

#### 8.4.1 Postes pour un mandat de deux ans

Mesdames Stéphanie Soucy, Alexandra Katancevic et Lucie Claveau se présentent aux trois postes vacants pour un mandat de deux ans. Aucune autre candidature n'est proposée. Ils sont donc élus sans opposition.

#### 8.4.2 Poste annuel

Aucun poste annuel n'est disponible.

#### 8.4.3 Représentant de la communauté

Madame Stéphanie Labrie Bacon de l'école Bois et Marée se présente au poste de représentante de la communauté. Aucune autre candidature n'est proposée. Madame Labrie Bacon est élue sans opposition.

### 8.5 Ouverture des mises en candidatures et fermeture

Après présentation des volontaires, la période de mise en candidature est fermée.

### 8.6 Nomination des membres

Voici la nouvelle composition du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025 :

<b>Nom</b>	<b>École</b>	<b>Rôle</b>	<b>Durée du mandat</b>
Michaud Stéphanie	STL	Enseignant (sub.)	
Belleville, Francis	BEM	Parent	2 ans (2025)
Bois, Caroline	BEM	Enseignante	
Carrier, Nancy	BEM	Parent – Comité de parents	2 ans (2025)
Castonguay, Vanessa	BEM	Service de garde	
Cormier-Roussel, Josée	STL	Enseignante	
Harrisson, Marie-Eve	BEM	Enseignante (sub.)	
Katancevic, Alexandra	BEM	Parent	2 ans (2026)
Labrie Bacon, Stéphanie	BEM	Représentante de la communauté	1 an (2025)
Lévesque, Annie-France	BEM	Enseignante	

<b>Nom</b>	<b>École</b>	<b>Rôle</b>	<b>Durée du mandat</b>
Martin, Joannie	BEM	Parent	2 ans (2025)
Sylvie Gagné	BEM	Enseignante	
Rioux, Lucie	BEM	Personnel de soutien	
Amélie Lepage	BEM	Enseignante (sub.)	
Soucy, Stéphanie	BEM	Parent	2 ans (2026)
Claveau, Lucie	BEM	Parent	2 ans (2026)

Les rôles seront distribués lors de la première séance régulière du conseil d'établissement qui aura lieu en octobre prochain.

#### **9. Nomination des représentants au Comité de parents (Article 47 LIP)**

Madame Nancy Carrier se porte volontaire pour poursuivre son mandat en tant de représentante au Comité de parents. Tous acceptent à l'unanimité. Madame Stéphanie Soucy agira encore comme substitut, son mandat n'étant pas terminé.

#### **10. Formation de l'O.P.P. (Organisme de participation des parents) selon volontariat**

Madame Annie-France Guay souligne la participation importante des parents qui ont formé l'O.P.P. au cours de la dernière année scolaire. Plusieurs campagnes de financement ont été tenues, notamment pour le projet d'aménagement de la cour d'école. D'autres activités se tiendront cette année, les informations suivront en temps et lieu.

Un comité de quatre parents avait été formé après les fêtes 2024, malheureusement une maman a dû abandonner à la suite de problèmes de santé. Un nouveau comité a été formé et se compose comme suit :

<b>Nom</b>
Mélanie Poirier
Marie Carrier
Stéphanie Soucy
Stéphanie Labrie Bacon
Marie-Claude Desbois

#### **11. Levée de la séance**

Après épuisement de l'ordre du jour, il est proposé par madame Karine Morissette, appuyé par madame Stéphanie Soucy, de lever la séance à 20 h 27. Adopté à l'unanimité.

La prochaine rencontre du conseil d'établissement se tiendra le 22 octobre 2024 à 19h00.

*Secrétaire de la rencontre : Karine Morissette*